



# Les Îles-de-la-Madeleine

Municipalité

Service des ressources humaines

## OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

### CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET EN RESSOURCES HUMAINES

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche d'une personne pour combler un poste régulier à temps complet de conseillère ou de conseiller en santé et sécurité au travail et en ressources humaines.

#### DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité de la directrice des ressources humaines, la conseillère ou le conseiller en santé et sécurité au travail et en ressources humaines agit en tant que personne-ressource auprès des gestionnaires et du personnel de la Municipalité. Plus précisément, elle ou il est responsable de la prévention de la santé et de la sécurité au travail, collabore à l'élaboration de politiques, de procédures en matière de prévention, coordonne le comité paritaire et met à jour des plans de prévention par établissement. De plus, la personne effectue diverses tâches liées à la fonction des ressources humaines, en ce qui concerne l'application des conventions collectives et des ententes de travail, la formation et le développement des compétences ainsi que l'analyse prévisionnelle de la main-d'œuvre.

*Une description détaillée des tâches est disponible à la mairie ou par courrier électronique au [rhc@muniles.ca](mailto:rhc@muniles.ca)*

#### QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Le candidat ou la candidate recherchée est titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles ou en administration, option ressources humaines. La personne possède trois années d'expérience en gestion des ressources humaines ainsi qu'une expérience pertinente en matière de santé et de sécurité au travail. Il ou elle possède des habiletés marquées pour le travail d'équipe et de collaboration, incluant la capacité de mobiliser les collègues de travail dans la réalisation d'objectifs communs. Le candidat ou la candidate fait preuve d'une bonne capacité d'écoute, est autonome, responsable et possède un esprit d'analyse et de synthèse. De plus, il ou elle possède un bon niveau de connaissance en communications orales et écrites et maîtrise l'ensemble des outils informatiques nécessaires à sa fonction.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste de la catégorie des non syndiqués, régulier à temps complet

Horaire de travail : 35 heures par semaine réparties du lundi au jeudi de 8 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h

Rémunération : Selon la classe 4, des conditions de travail des cadres intermédiaires, des professionnels non syndiqués et des secrétaires de direction

Entrée en fonction : Octobre 2021

#### DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant **16 h, le mercredi 6 octobre 2021** :

**PAR LA POSTE :** Madame Maude Leblanc  
Conseillère en ressources humaines  
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
Poste « Conseillère ou conseiller en santé et sécurité au travail et en ressources humaines »  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

**PAR TÉLÉCOPIEUR :** (418) 986-6962

**PAR COURRIEL :** [rhc@muniles.ca](mailto:rhc@muniles.ca)